



MASTER EN EXPERTISE COMPTABLE ET FISCALE (EN ALTERNANCE) (CODIPLOMATION AVEC HELMo et HENALLUX)

**Vous voulez occuper
une fonction à
responsabilités
centrée sur la
gestion ou dans un
domaine particulier
de l'expertise
comptable et fiscale ?**

Comme bien d'autres, les métiers comptables s'exercent dans un contexte professionnel en pleine mutation. La digitalisation des documents et des processus, le développement de l'intelligence artificielle, les besoins d'encadrement et de conseils grandissants des organisations, la transformation entrepreneuriale, de même que le renforcement des dispositions légales et réglementaires, engendrent un besoin de formation spécifique pour les diplômés du secteur économique et comptable.

Le titulaire de ce diplôme dispose d'une formation générale en gestion et d'une spécialisation en comptabilité.

Il est capable d'exploiter ses connaissances dans le cadre de situations professionnelles diverses et complexes, mais aussi de résoudre des problèmes en matière de recherche et/ou d'innovation et développer de nouveaux savoirs dans différents domaines.

L'expert-comptable peut avoir un statut d'employé ou de cadre, devenir travailleur indépendant ou dirigeant d'entreprise(s). Il occupe généralement des postes d'encadrement en finance, relatifs à la comptabilité et à la fiscalité et contribue à la gestion optimale des moyens dont dispose l'organisation. Il exerce avec discernement les actes de gestion des organisations, tant stratégiques qu'opérationnels, indispensables à l'atteinte des objectifs visés par ladite organisation.

L'expert-comptable agit en étant conscient des conséquences de ses décisions pour l'ensemble des parties prenantes. Il réalise ses activités, de manière responsable et autonome, seul ou en collaboration avec l'équipe qu'il anime, le cas échéant, dans un contexte multilingue et/ou international. ■



MASTER EN EXPERTISE COMPTABLE ET FISCALE (EN ALTERNANCE) (CODIPLICATION AVEC HELMo et HENALLUX)

Bloc : 1*

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	CRÉDITS	HEURES	PÉRIODE
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE			
Comptes consolidés	3		Q2
Comptes consolidés et législation relative aux comptes consolidés		27	
Déontologie et loi anti-blanchiment	2		Q2
Déontologie et loi anti-blanchiment responsabilité des professionnels		18	
Douane et Accises	2		Q1
Douane et Accises		18	
Droit comptable et législation	2		Q1
Droit comptable et législation relative aux comptes annuels - Rappel comptabilité		18	
Droit des sociétés, des ASBL et des personnes morales	4		Q2
Droit des sociétés, des ASBL et des personnes morales		36	
Droit fiscal européen et international	1		Q2
Droit fiscal européen et international		9	
Gestion équipe, communication, mise en situation	4		Q1
Gestion équipe, communication, mise en situation		36	
Immersion en entreprise (suivi de stage)	24		Annuel
Immersion en entreprise (suivi de stage)		216	
Impôt des personnes physiques	3		Q1
Impôt des personnes physiques		27	
Impôt des sociétés	3		Q2
Impôt des sociétés		27	
Principes de législation européenne	2		Q2
Principes de législation européenne et normes internationales		18	
Procédures fiscales	3		Q2
Procédures fiscales		27	
Taxe sur la valeur ajoutée	3		Q2
Taxe sur la valeur ajoutée		27	
Transmission, valorisation et financement des entreprises	4		Q1
Transmission, valorisation et financement des entreprises		36	
TOTAL	60	540	

Bloc : 2*

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT		CRÉDITS	HEURES	PÉRIODE
	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE			
	Analyse financière et critique des comptes annuels	4		Q2
	Analyse financière et critique des comptes annuels		36	
	Comptabilité approfondie	3		Q1
	Comptabilité approfondie - cas spéciaux		27	
	Conseil et stratégie	4		Q2
	Conseil et stratégie		36	
	Contrôle externe	5		Annuel
	Contrôle externe		45	
	Contrôle interne	2		Q1
	Contrôle interne		18	
	Droit d'enregistrement et succession	2		Q1
	Droit d'enregistrement et succession - Fiscalité régionale et locale		18	
	IPP	3		Q1
	IPP - Séminaires d'actualisation et approfondissement		27	
	ISOC	3		Q2
	ISOC - Séminaires d'actualisation et approfondissement		27	
	Mémoire-projet/Stage	30		Annuel
	Mémoire-projet		270	
	Sociologie fiscale	2		Q2
	Sociologie fiscale (relations entre fiscalités, État, société)		18	
	TVA	2		Q1
	TVA - Séminaires d'actualisation et approfondissement		18	
TOTAL		60	540	

DROIT D'INSCRIPTION

Pour l'année académique 2023-2024, le minerval et les frais d'études s'élèvent, pour ce Master, à :

- 535,45 € en 1^{er} bloc du 2^e cycle ;
- 639,89 € en 2^e bloc du 2^e cycle.

D'autres frais peuvent être demandés par l'établissement partenaire, dans le respect des maxima légaux.

Particularités qui modifient ce droit d'inscription :

- Statut de condition modeste :
 - 239,02 € en 1^{er} bloc ;
 - 343,47 € en 2^e bloc.
- Bénéficiaire d'une allocation d'études :
 - 0 €.
- Originaire d'un pays hors Union Européenne :
 - Droit d'inscription spécifique et supplémentaire de 1984 € par bloc.

CONTACT

HAUTE ÉCOLE DE LA PROVINCE DE LIÈGE

DÉPARTEMENT SCIENCES ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES

+32 (0)4 279 55 41

eco.secretariat@hepl.be

ADRESSES

MASTER EN EXPERTISE COMPTABLE ET FISCALE (EN ALTERNANCE)

(CODIPLINATION AVEC HELMO ET HENALLUX)

Haute École de la Province de Liège

Avenue Montesquieu, 6

4101 Jemeppe-sur-Meuse



© Getty Images-SPIC 2023 - (CC) Éditeur responsable : Province de Liège, Place Saint-Lambert 18A, 4000 Liège



MASTER EN EXPERTISE COMPTABLE ET FISCALE (EN ALTERNANCE)

(CODIPLINATION AVEC HELMO ET HENALLUX)

D'autres informations vous attendent sur notre site Internet : www.hepl.be